



LA LETTRE DE L'ASSOCIATION DU CDCI

~ A FLORIAN ~

N°1 - Octobre 2003

Ce premier numéro, nous avons décidé unanimement de le dédier à un grand bonhomme, notre ami Florian, qui nous a quittés il y a quelques mois. Il devait participer à cette lettre.



SOMMAIRE

- Editorial
- A Florian
- Ce qu'il faut savoir : "Juriste d'entreprise ou avocat ? Pourquoi pas les deux avec un peu de patience ?"
- Etranger : "Tenter sa chance à l'étranger, "Comment partir faire un LLM en Angleterre ?"
- Parcours : "Régis Mahieu - Promotion 1999"
- Espace libre : "Quel titre pour notre lettre ?"
- Que deviennent-ils ? "Les Wanted" - "Événements"
- Informations pratiques

EDITORIAL



Septembre 2002 - Les étudiants de la promotion 2001-2002 achevaient vaillamment leur stage et leur mémoire de fin de D.E.S.S. Un an plus tard, diplôme en poche, certains d'entre nous sont parvenus à entrer dans le monde des juristes juniors tandis que d'autres perpétuent la longue tradition des juristes stagiaires...

Durant toute cette période, nombre d'entre nous ont sollicité les "Anciens" (les e-mails dans vos boîtes..., c'était nous !) et ont découvert l'importance de l'Association. Peut-être avons nous un rôle à jouer dans ce dispositif ?

Après nous être concertés de nombreuses fois sur le sujet, nous avons décidé d'essayer de renforcer le contact existant entre les différentes promotions.

Notre Association est dotée d'un [site Internet](#). Il nous a semblé qu'il manquait un lien entre ce site et les étudiants : une lettre, qui viendrait rappeler régulièrement à chacun l'existence et le rôle de l'Association.

Créer une lettre électronique en vue de promouvoir l'Association du CDCI et notre formation nous est apparu comme un véritable challenge !

D'autant plus qu'au cours de la réalisation de notre projet, nous avons appris que des "Anciens" avaient mis en place une "lettre - papier" intitulée "les Cravants". C'était au début des années 90.

Reprendre le flambeau quelques années plus tard est un projet difficile... mais réalisable !

Notre lettre a pour principal objectif de maintenir le contact entre les différentes promotions (au-delà des Assemblées Générales... vous l'aurez bien compris !). Nous aimerions aussi qu'elle participe au développement du [site](#) et qu'elle "renouvelle" l'implication des "Anciens", des étudiants des promotions actuelles et futures dans la vie de l'Association.

Le contenu de cette lettre est celui que ses rédacteurs voudront bien lui donner ! Nous espérons qu'étudiants, "Anciens" et amis de l'Association participeront à sa rédaction.

Pour toute suggestion de votre part, le [forum du site](#) vous attend : nous vous rappelons au passage qu'un salon a été ouvert pour la recherche du titre de notre lettre.

Toutes vos idées et critiques sont donc les bienvenues afin d'enrichir la lettre de l'Association nouvelle version ! Merci d'avance.

[Agathe et Natacha](#) (D.E.S.S. 2001-2002)

A FLORIAN



Flo...

Ce qui est terrible, lorsque l'on veut parler de Florian, c'est que l'on pense à beaucoup de choses, mais ces dernières s'obstinent à refuser de passer de l'esprit au verbe.

Son père disait que, comme une grande naine, il avait tellement de force, d'énergie en lui que tous ceux qui passaient à proximité étaient irrémédiablement

attirés.

Mais je pense que comme une étoile, il irradiait les autres, et je pense que tous ceux qui l'ont côtoyé de près ou de loin, au CDCI ou ailleurs, en ont été profondément enrichis.

Sa vivacité d'esprit, alliée à une curiosité vis à vis des autres s'alliaient dans un cocktail qui le rendaient éminemment sympathique : un sens de la caricature qui provoquait parfois mais ne blessait jamais.

Surtout, il faisait preuve d'un engagement exemplaire. Dans son travail, certes, au point d'être parfois (légèrement) exaspérant lorsque l'on débattait de la meilleure syntaxe, du vocabulaire le plus approprié. Dans la vie, il faisait preuve d'une franchise qui n'en rendait son amitié que plus précieuse, et il défendait vigoureusement ses idées...

Et voilà ce qu'il nous a appris : nous devons croire en ce que nous faisons, et nous engager, donner de notre personne pour les rendre possibles.

Flo, nous n'avons pas pu monter cette fameuse SCP multinationale, mais d'une certaine manière, tu seras toujours associé à ce qu'on pourra accomplir, nous tes associés...

[Jérôme](#) (D.E.S.S. 2001-2002)

~~~

Ce n'est pas facile d'écrire un mot sur Florian. L'essentiel a déjà été dit et le reste ne peut se résumer en quelques lignes.

Evidemment, il y a son courage, son humour et sa joie de vivre. Il faudrait aussi parler de ses nombreux projets qu'il portait, dans des domaines aussi variés que la bande dessinée, la politique ou le monde associatif. Et puis comment ne pas mentionner sa gentillesse, son attention envers les autres, et ce don si précieux qu'il avait de les rendre joyeux.

J'en suis sûr, chacun d'entre nous garde en mémoire de multiples anecdotes sur Florian, et j'en suis sûr aussi, elles nous font encore toutes sourire. Car en sa compagnie, toutes les situations (et même les cours les plus "ardus") devenaient prétextes à plaisanter. Alors aujourd'hui, je me dis que tout cela doit continuer. Et pour ceux qui sont d'accord, le départ commence [ici](#) ou [là](#).

[Guillaume](#) (D.E.S.S. 2002-2003)

~~~

De là haut, nous en sommes sûrs, il nous recommande (avec la "tendresse" qui le caractérise) :

- d'être de bonne humeur, et ce avec une constance qui n'atteindra jamais la



sienne... mais quand même...

NB : Si jamais vous vous permettez de ne pas être de bonne humeur... c'est que vous n'avez rien compris, on vous a dit : soyez de bonne humeur (attention, il y en a un qui va se fâcher, même si c'est pas son genre...);

- de tout faire pour monter une jolie petite SCP avec vos amis du CDCI (société civile professionnelle... pour ceux à qui Florian n'en a pas parlé : il devait vraiment vous prendre pour de piètres juristes... à vrai dire, il ne m'en a pas parlé);
- de continuer à faire des dessins à apposer sur les pages de couv' de "grands projets" (on ne dit plus "jeux" maintenant) d'entreprise, des bulldozers par exemple...
- de profiter de la vie pour faire autant de (belles) choses que vous pouvez ; choisir le droit, c'est peut-être pas l'idéal... mais il nous a montré que 10 vies en une, c'était possible.

Florian, Merci.

[Goulwen](#) (D.E.S.S. 2002-2003)

- Pour les dessins : cliquez [ici](#) et [là](#).
- Pour les sites : cliquez [ici](#) et [là](#).
- Un site où ses amis lui rendent hommage : cliquez [ici](#).

CE QU'IL FAUT SAVOIR

"Carrière : Juriste d'entreprise ou avocat ? Pourquoi pas les deux avec un peu de patience ?"



La [Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971](#) modifiée et portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques nous renseigne sur la possibilité pour un juriste de devenir avocat après quelques années d'exercice professionnel en tant que juriste.

L'article 50 de cette loi permet à un "juriste d'entreprise titulaire de la licence ou du doctorat en droit et justifiant de 8 années de pratique professionnelle..." de s'inscrire au Barreau sans passer le CAPA et sans effectuer de stage.

En outre, l'article 98 du [décret du 27 novembre 1991](#) autorise "les juristes d'entreprise justifiant de 8 ans au moins de pratique professionnelle au sein du service juridique d'une ou plusieurs entreprises..." à s'inscrire au Barreau sans détenir le CAPA mais en accomplissant un an de stage. Cette seconde possibilité permet donc de devenir avocat sans même avoir à justifier d'un diplôme !

Ainsi, l'expérience aidant, la profession d'avocat peut être accessible à tous sans passer d'examen !

[Virginie](#) (D.E.S.S. 2001-2002)

[Réagir à cet article.](#)

Dans le prochain numéro, nous espérons pouvoir vous présenter un exemple concret d'application de ces dispositions.

ETRANGER

"Tenter sa chance à l'étranger"



Nous autres juristes, contemporains de cette époque, moderne, mondialisée, comprenons bien toute l'importance de l'ouverture à l'international, l'existence et l'évidence de différences culturelles et le besoin de s'adapter un minimum... Alors, l'expatriation pour un temps plus ou moins long ou pour la vie, est une des possibilités pouvant être explorées pour construire son "plan de carrière" comme

on dit. D'autant plus qu'il y est reconnu une profusion d'emplois (encore que ce ne soit plus tellement vrai à l'heure où je vous parle), les meilleurs jobs et les opportunités d'évolution les plus intéressantes et rapides, des comportements et recettes de travail éprouvées, et bien sûr, les plus importantes rémunérations. Tous ces aspects me motivent à quitter la France et à aller travailler au Royaume-Uni.

En effet, personnellement, je suis tombée amoureuse du mode de vie anglo-saxon en Irlande lors d'une année Erasmus passée à ne pas user mes jeans sur les bancs de la fac de Galway, loin de la moue des français naturellement râleurs, des grèves du métro, du cauchemar des lenteurs bureaucratiques et postales à s'arracher les cheveux.

J'ai bien tenté, échangé de nombreux e-mails après avoir pisté les potentiels employeurs buveurs de thé et retourné le tout Internet, rencontré quelques personnes à Londres et plus au sud mais hélas, de manière infructueuse car le manque d'expérience joue contre vous des deux côtés de la Manche.

Toutefois, ces entretiens m'auront beaucoup servi, car en plus d'avoir gagné une certaine confiance en moi quant à soutenir un entretien professionnel en anglais et m'imposer comme un candidat crédible, j'ai maintenant la certitude qu'une carrière Outre-Manche est possible même sans sortir d'une grande école, à condition d'avoir acquis quelques années d'expérience auparavant sur le sol français. Mais, je n'en suis qu'au début et il se peut que l'avenir me fasse mentir. De plus, il est d'autres parcours qu'il serait intéressant de connaître.

C'est, entre autres choses, ce que cette rubrique se propose de faire. Mon intention est de recueillir les histoires des juristes qui ont combattu et survécu ("*Veni, vidi, vici!*") ou, au contraire, ceux qui, "*Fingers in the nose*", ont réussi une carrière internationale sans rencontrer le moindre obstacle ou tout comme. Nous pourrions aussi mettre en commun les connaissances de chacun en ce qui concerne les sites et autres média d'informations à consulter pour la recherche à l'étranger selon l'expérience d'actuels et d'anciens étudiants du D.E.S.S. Qui du Mexique, qui du Gabon, qui de la Chine...

Pour trouver dès la sortie du D.E.S.S. ou après quelques années de travail, l'idéal serait encore de jouir de relations, encore plus communément appelées "piston", sympathique occasion à saisir... lorsqu'elle est bonne. Autrement, il faut chercher à l'aide de toutes les sources qui vous passent sous les yeux. Pour se faire il y a :

- les journaux et magazines spécialisés, en ligne ou non. Evidemment le Courrier Cadres (dont les annonces sont d'ailleurs pratiquement toutes sur le site de l'Apec... !) mais le Moci, on y pense moins...
- les entreprises étrangères spécialisées dans le recrutement (Adecco,...). Ils vous appellent vraiment !
- le tout Internet (notamment, certaines agences françaises spécialisées dans le recrutement de français à l'étranger sont en ligne ; www.approachpeople.com pour l'Irlande par ex.) pour les sites de recrutement, dépôt de CV en ligne, services R.H. des entreprises françaises ou étrangères installées dans le pays considéré (les filiales françaises qui y sont implantées sont répertoriées sur le site du [Ministère des Affaires Etrangères](http://www.minec.fr) (voir aussi les Chambres de commerce et d'industrie, les annuaires).

Si je devais retenir trois conseils tirés de mes recherches, ils seraient de :

- visiter les sites anglophones dédiés à la recherche d'emploi de leurs concitoyens. Ceux-ci

sont généralement meilleurs que leurs homologues français. On y trouve plus d'informations, plus d'adresses, plus de tout, aussi n'hésitez pas car ils ne sont pas forcément réservés à des profils "made in U.K." ;

- utiliser les annuaires d'entreprises à l'étranger des médiathèques ;
- ne pas hésiter à envoyer d'e-mails spontanés, parfois bien perçus par certains professionnels étrangers, potentiellement recruteurs, qui y voient un signe d'entreprise. Donc, une adresse sortie d'on ne sait quel recoin du web est toujours exploitable et doit l'être (vérifier quand même la date sauf s'il s'agit d'une e-adresse).

Nous savons qu'un démarrage dans une nouvelle vie professionnelle à l'étranger est toujours laborieux. Il faut persévérer pour réaliser son rêve. Pour vous en convaincre, lisez les témoignages de réussites de carrière à l'étranger que vous trouverez dans les prochains numéros...

[Caroline](#) (D.E.S.S. 2001-2002)

~~~

### "Comment partir faire un L.L.M. en Angleterre ?"

Le L.L.M ou Master en droit vient idéalement compléter une formation universitaire, qui plus est en droit des affaires internationales.

Contrairement aux programmes ERASMUS et autres qui proposent des séjours plus ou moins organisés, une année d'études en Master est le fruit d'une réflexion personnelle car les investissements (essentiellement financiers) qu'elle suppose sont considérables.



Si vous avez décidé de partir, il est de bon ton d'être conscient que la recherche de la meilleure université eu égard son projet professionnel peut prendre un temps certain et s'avérer des plus fastidieuse. Il est donc nécessaire de bien mûrir son projet afin que celui ci apparaisse aux yeux des recruteurs et employeurs comme un atout plutôt qu'un moyen déguisé de retarder son entrée dans la vie professionnelle.

Le premier conseil que l'on puisse donner à tout étudiant décidé à partir mais quelque peu inquiet sur le bien fondé d'une telle "aventure" est de questionner un ou plusieurs professionnels et enseignants du monde juridique. De cet ou ces entretien(s), la conviction de poursuivre le projet en sortira renforcée.

Ainsi rassuré, il vous incombera de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'aboutissement de votre projet.

Tout d'abord, s'informer sur les programmes LLM offerts par les universités anglaises (puisque ici on traite des universités anglaises) est primordial. Il est certain que pouvoir clôturer son cursus universitaire avec la mention "université d'Oxford ou de Cambridge" sur son CV est prestigieux et garant d'une bonne maîtrise des techniques juridiques mais elles ne sont pas les seules à offrir de bons enseignements.

Pour ce faire, il existe un site Internet qui renseigne sur l'ensemble des Masters au niveau mondial et donne les critères d'entrée, site qui nous est apparu sérieux et efficace : [www.llm-guide.com](http://www.llm-guide.com).

De manière non exhaustive, on peut dire qu'il ressort de ces critères qu'un étudiant non natif du "Commonwealth" doit attester d'une capacité en langue anglaise suffisante : le TOELF ou TOIEC sont les diplômes les plus souvent exigés.

De plus, et ce dans la très grande majorité des cas, le dossier doit être accompagné de lettres de recommandation rédigées par un enseignant (par exemple directeur de formation) mais aussi par un professionnel (maître de stage et autres). Ces lettres jouent un rôle important et peuvent venir compenser une maîtrise insuffisante de la langue de Shakespeare.

Après ce bref aperçu des programmes et conditions d'entrée, le choix de l'université est souvent orchestré en fonction des sacro-saints droits d'inscription. Contrairement aux maîtrises françaises, le LLM coûte en moyenne £3,000, ce qui ne couvre pas le coût de la vie quotidienne. Il est donc important de s'intéresser au financement. Une chose certaine est que les banques seront ravies de vous accorder un prêt étudiant.

Avant de recourir à cette ultime solution, écrire à ou aux université(s) retenues pour obtenir une réduction des droits d'inscription peut s'avérer judicieux. A défaut ou en addition de l'aide obtenue, téléphoner à son conseil régional, départemental ou autre pour obtenir certaines bourses peut être fructueux. Si le gouvernement français s'avérait peu généreux, les associations privées, telles que Rotary, Lion's et autres clubs de cet ordre, peuvent vous supporter à condition de soumettre votre projet au moins un an avant la date de départ prévu.

L'Union Européenne peut également offrir certaines aides non négligeables mais une chose est sûre, il sera difficile d'obtenir un financement complet de l'expérience.

Pour de plus amples informations sur les aides, voir [www.dfes.gov.uk/studentssupport/](http://www.dfes.gov.uk/studentssupport/) ou [www.britishcouncil.com](http://www.britishcouncil.com). Le site du British Council vous donne un aspect général sur les études en Angleterre et vous informe sur l'ensemble des aides possibles en vous proposant divers liens.

N'hésitez pas à questionner les universités sur l'ensemble de votre projet puisque ces dernières ne sont pas avares de documentation, documentation qui est très complète et atteste du sérieux de la formation.

Nous souhaitons ajouter qu'il est possible de débiter un LLM en janvier mais les universités sont plus rares (Derby, Kingston, Bournemouth et Buckingham) et certains petits frais sont à payer en double (par exemple, frais de dossiers pour les résidences étudiantes), ce qui agace quelque peu.

En conclusion, l'expérience est bénéfique au moins à deux niveaux :

- sur le plan professionnel, elle vous apporte une meilleure maîtrise du système de Common law, de l'anglais et atteste de votre mobilité géographique ;
- sur le plan personnel, elle vous enrichit en vous confrontant à diverses cultures.

Quant à se faire à "la vie de là-bas", le cheddar peut se révéler des plus goûteux lorsqu'il est accompagné d'un bon Bordeaux, le tout est de se procurer le Bordeaux... ! ! !

Cette lettre n'est pas exhaustive mais, nous l'espérons, elle vous aura donné certains éléments pour débiter vos recherches.

[Réaction et complément d'infos.](#)

[Peggy et Fred \(D.E.S.S. 2001-2002\).](#)

## PARCOURS

### "Régis Mahieu - Promotion 1999"



*En juin dernier, nous avons rencontré Régis Mahieu le temps de quelques questions. Nous avons brièvement retracé pour vous le parcours de ce "jeune Ancien".*

Comme à de nombreux jeunes, ce sont les avocats des causes perdues qui donnent à Régis l'envie après le bac de s'inscrire à la fac de droit. Après trois années passées à l'Université François Rabelais de Tours et sa licence en poche, Régis décide de partir en Allemagne dans le cadre du programme ERASMUS car il voulait "voir autre chose". Il sera largement récompensé d'avoir profité des places disponibles. Il passe en effet deux semestres extraordinaires à Passau. Ce qui le marquera d'ailleurs le plus, c'est l'état d'esprit dans lequel on est lorsque l'on vit à l'étranger, en tant qu'étudiant ERASMUS de surcroît. De retour en France, titulaire d'une maîtrise de droit privé mention droit allemand, Régis décide de s'inscrire au CDCI.

Le CDCI est le cursus normal pour obtenir sa carte d'entrée au D.E.S.S. droit des affaires internationales dirigé par Monsieur Trochu. Régis tente quand même le D.E.S.S. "en externe", et son audace paye car il gagne sa place dans ce troisième cycle à dominante pratique qui a pour vocation principale de former de futurs juristes contrats. Il lui semble aujourd'hui que le cœur de cette formation, le droit des contrats internationaux, pourrait encore être approfondi davantage.

De cette dernière année d'étude, il garde en mémoire le paradoxe entre l'ambiance sympa au sein de sa promotion et la période de recherche des stages et d'entrée dans la vie professionnelle.

Régis effectue deux stages au sein de filiales d'Alstom. Il passe d'abord trois mois chez Alstom Energy Systems dans un service juridique support aux opérationnels, puis trois mois chez Alstom Transport où il participe notamment à des opérations de financement de projet TGV dans une équipe de juristes expérimentés. Ces deux stages remplissent entièrement leur rôle car ils lui permettent de découvrir ce qu'est le métier de juriste et de confirmer son attrait pour l'industrie. Preuve supplémentaire de la réussite de ces stages, le service juridique d'Alstom Energy Systems fait depuis lors appel au D.E.S.S. chaque année pour recruter des stagiaires !

Régis est diplômé en octobre 1999 et au lieu de prolonger son stage, il entame sa recherche d'emploi dans les secteurs de l'industrie lourde et des télécommunications. Après une centaine de lettres de candidature spontanée et une vingtaine d'entretiens qui le mènent souvent très près du but, Régis accepte un CDD chez Steria, une SSII de 2300 salariés où il découvre l'activité des contrats informatiques. Il recueille finalement les fruits de sa persévérance car après deux mois et demi chez Steria il est contacté par Framatome.

Après plusieurs entretiens il signe un CDI et commence le 19 juin 2000 comme juriste contrats. L'une des particularités de son poste est que l'équipe qu'il intègre est basée à Paris alors que lui est détaché à Lyon. Il est alors en charge du support juridique des activités de maintenance et de fabrication d'équipements lourds situées à Lyon et Chalon-sur-Saône.

Régis définit cette activité comme très contractuelle. Il est aussi un intermédiaire entre les spécialistes (assurances, droit des sociétés, droit social...) et les opérationnels. Framatome ANP lui a permis d'effectuer de nombreux déplacements à l'étranger : en Europe, notamment dans le cadre de litiges, mais aussi aux Etats-Unis et au Brésil pour négocier des contrats.

Régis a pu profiter du programme de mobilité de Framatome ANP et depuis avril dernier, il est détaché dans le service juridique de Framatome ANP GmbH, filiale allemande de Framatome ANP. Cette expérience a le double mérite d'enrichir son parcours professionnel et de répondre à son désir de vivre à l'étranger.

[Agathe](#) et [Natacha](#) (D.E.S.S. 2001-2002)

## ESPACE LIBRE

### "Quel titre pour notre lettre ?"

*Le mérite de la première proposition de titre revient à Capucine :*

#### Le "Relais"



Janvier 2002, Tours nord, Site Loire. Un vent de panique souffle sur une poignée d'élèves. La course aux stages a commencé. A petites foulées d'abord, à grandes enjambées affolées ensuite, les élèves entrent dans une course dont ils connaissent mal le parcours. L'inconscience n'exclut pas la rage de vaincre et la rage de vaincre les anime. Celle-ci ne se révèle cependant pas le plus efficace des guides. Que d'obstacles, impasses, détours, retours ils vont être amenés à rencontrer avant de franchir, enfin, la ligne d'arrivée. Sans carte ni boussole, nos héros ont toutefois réussi le tour de force de manquer tous les points de ravitaillement. C'est donc sans réserve qu'ils se placent sur la ligne de départ de la course à l'emploi. Maintenant à chacun d'assumer le retard pris et même parfois accumulé. Car les courses se succèdent. Nos héros ne le savent pas encore, mais ils ont commencé à courir et ils ne s'arrêteront plus. Courir derrière des connaissances, une carrière, un rêve...

Un an et demi plus tard, les élèves, ceux-là mêmes qui avaient pour position fétiche la position assise, derrière un bureau ou face à une bière, sont devenus des coureurs de fonds professionnels. Ils ont acquis et l'endurance et la maîtrise des règles du jeu.

Que de temps perdu hélas et que de forces épuisées en vain.

Car ici comme ailleurs, le meilleur moyen pour courir vite et longtemps reste d'adopter la technique ancestrale du relais, ce petit objet aux vertus aussi insondables que salvatrices. L'emploi de cette technique aurait permis à nos petits coureurs amateurs tout à la fois de canaliser leurs énergies, rationaliser leurs forces, démultiplier leurs connaissances du terrain et des raccourcis, bref, leur aurait fait gagner un temps précieux.

L'individualisme n'est pas une valeur porteuse dans le monde du travail. Nous nous en sommes rendu compte à nos dépens, avec d'autant plus de regrets que nous disposions d'un vivier de professionnels avertis, d'une source d'informations précieuses dont nous n'avons pas su assez tirer profit. Car il nous manquait un objet de convergence, un moyen de canaliser les compétences pour mieux les faire transiter vers ceux qui en sont dépourvus. Un "Relais".

Capucine (D.E.S.S. 2001-2002)

- Pour voir la proposition de Virginie (D.E.S.S. 2001-2002) : [cliquez ici](#).
- Pour voir la proposition de Caroline (D.E.S.S. 2001-2002) : [cliquez ici](#).
- [Proposez vos titres sur le forum](#).

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

### "Les Wanted"

Si vous voulez retrouver la trace d'un des membres de l'Association ou d'un de vos camarades de promotion, n'hésitez pas à [lancer votre appel](#) !



Pour garantir le succès de notre lettre et assurer sa pérennité, celle-ci doit être diffusée le plus largement possible. Malheureusement, nous n'avons pas les e-mails de toutes les personnes répertoriées dans l'annuaire, alors nous vous remercions par avance de faire suivre cette lettre aux personnes que vous connaissez, qui ont suivi la même formation, même si elles ne sont pas membres de l'Association !

~~~

"Évènements"

Ils nous avaient prévenus... on ne les avait pas crus... Anita Levenez (D.E.S.S. 2001-2002) et Jean-Marc Versol nous ont annoncé la naissance de leur petit Maxime le 21 avril 2003.

Une autre bonne nouvelle venue de la Famille Marceau-Van Besien : Nicolas est né le 22 mars 2003 pour le plus grand bonheur de ses parents et de son frère Malo !

INFORMATIONS PRATIQUES

"Rejoindre les adhérents de l'Asso"

Pour adhérer, c'est facile, sur le [site](#) vous irez,
 20 ou 30 euros vous acquitterez,
 Et inscrits, heureux, vous serez.
 Maintenant, membres de l'Asso,
 CV et annonces sur le réseau,
 Vous enverrez et consulterez,
 Et un détour enfin vous ferez,
 Pour vos coordonnées, [actualiser](#).





Ont participé à la naissance de cette lettre

- Maud BEJEAU (promotion 2001-2002)
- Capucine BOUVIER MÜLLER (promotion 2001-2002)
- Frédéric DUMONT (promotion 2001-2002)
- Jérôme LADA (promotion 2001-2002)
- Peggy LECLAINCHE (promotion 2001-2002)
- Agathe MANCEAUX-DEMIAU (promotion 2001-2002)
- Goulwen PENNEC (promotion 2002-2003)
- Virginie PONTLEVOY (promotion 2001-2002)
- Caroline SCHÜRMAN (promotion 2001-2002)
- Natacha TESSIER (promotion 2001-2002)
- Guillaume VINALS (promotion 2002-2003)

Pour nous contacter : lettredelasso@yahoo.fr

Nous vous rappelons qu'il est important de mettre vos coordonnées à jour. Il nous manque de nombreux e-mails. Alors, encore une fois, faites suivre cette lettre au plus grand nombre d'Anciens !

Prochaine lettre en janvier 2004.

Pour ne plus recevoir cette lettre, faites le nous savoir après avoir cliqué [ici](#).